

Département  
de la  
Seine-Maritime  
Arrondissement de Rouen  
COMMUNE DE LA LONDE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
24/03/2021

L'an deux mille vingt et un,  
Le trente mars  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,  
en séance publique, sous la présidence de M. JAOUEN, Maire.

Date d'affichage  
01/04/2021

Nombre de Conseillers

Etaient présents :  
Mrs Colléony, Debrée, Jaouen, Lecocq, Letourneau, Loison, Renaud,  
Snyers, Vancaeyzeele.

En exercice : 19

MMes Bourlon, Colléony, Daïmi, Ducrocq, Lawday, Lebrét, Leroy,  
Loison,

Présents : 17

Votants : 19

Etaient Absents :

Mme Hamecha qui a donné pouvoir à M. Debrée  
M. Lesueur qui a donné pouvoir à Mme Lawday

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Krystell DUCROCQ a été élue Secrétaire.

N° 028 - 2021

#### Reprise des concessions à l'Ancien Cimetière

Monsieur LOISON informe les membres du conseil municipal qu'un état des lieux a été effectué dans l'ancien cimetière. Il a été constaté que plusieurs concessions se trouvent en l'état d'abandon.

Pour remédier à cette situation et permettre à la commune de récupérer les emplacements délaissés, la Commune a entamé une procédure de reprise de ces concessions telle qu'elle est prévue au Code général des collectivités territoriales.

Il faut préciser que la commune reste propriétaire des emplacements concédés, la concession n'étant qu'un droit d'usage du terrain communal.

Les concessionnaires ont toutefois le devoir d'entretenir l'espace ainsi mis à leur disposition, mais ceci devient de plus en plus difficile au fil du temps, quand les attributaires sont décédés ou n'ont plus d'ayant-droits.

La reprise des concessions ne pourra être prononcée qu'après un délai de 3 ans suivant l'accomplissement des formalités de publicité (article L 2223-17 CGCT), soit à partir du 11 mai 2024.

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment en ses articles L.2213-8 et 9, L. 2223-4, L.2223-15, L.2223-17, L.2223-18, R.2223-12 à R.2223-23,

Vu l'avis municipal du 4 décembre 2020 listant les 10 concessions en état d'abandon,

Vu le procès-verbal de 1<sup>ère</sup> constatation de l'état d'abandon du 7 Janvier 2021,

Considérant que l'affichage a été effectué du 11 janvier au 11 février 2021 (1<sup>er</sup> affichage), puis du 26 février au 26 mars 2021 (2<sup>ème</sup> affichage) et enfin du 9 avril au 10 mai 2021 (3<sup>ème</sup> affichage à venir)

Considérant que cette situation nuit au bon ordre et à la décence du cimetière,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte le principe de la reprise des concessions abandonnées à l'ancien cimetière.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603919-20210330-2021-DEL-028-DE

Accusé certifié exécutoire

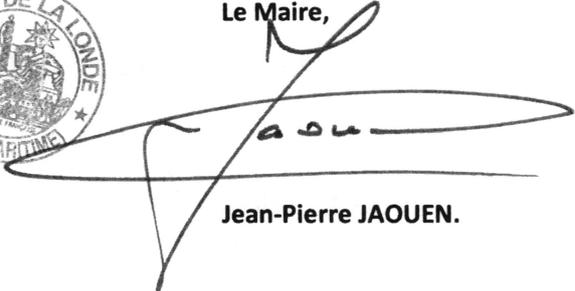
Réception par le préfet : 02/04/2021

Affichage : 02/04/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Extrait certifié conforme,  
Le Maire,

  
Jean-Pierre JAOUEN.

**LISTE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON ARRETEE AU 11 MAI 2021, SUITE AU 3 EME ET DERNIER AFFICHAGE  
(Délibération N° 028-2021 du 30 mars 2021)**

**I- Concessions centenaires ou perpétuelles en état d'abandon**

<i>Concession</i>	<i>Situation</i>	<i>Défunts</i>	<i>Constat</i>
N° 244 – CHAUVEAU	N° 1	CHAUVEAU Marguerite CHAUVEAU Gabrielle	Mousse apparente – Pierre noircie – pas d'entretien visible – Dernière inhumation en 1944
N° 273 – VEL	N° 10 et 10 A	VEL Clément	Pierre tombale cassée en trois morceaux – Pierres noircies avec des traces de mousse – Pas d'entretien visible - Dernière inhumation en 1938
N° 118 – LEPRESRE	N° 11	CAILLOUEL née FAUQUET Céline Léopoldine	Grille rouillée, verdie et cassée – Un morceau de pierre et des mauvaises herbes à l'intérieur – Pas d'entretien visible
N° 218 – LECERF/ HAMELINE	N° 53	LECERF Joseph LECERF née HAMELINE Marie Alphonsine	Partie devant de la stèle devisée – Pierre noircie – traces de mousse – Chaîne rouillée – Croix retirée et apposée sur le mur du cimetière – Pas d'entretien visible - Dernière inhumation en 1940

**II- Concessions échues depuis plus de 2 ans et non renouvelées**

<i>Concession</i>	<i>Situation</i>	<i>Défunts</i>	<i>Constat</i>
N° 523 – MARTIN/ ELIOT	N° 33	MARTIN Marcel MARTIN Marguerite née ELIOT	Mousse verte apparente – Sépulture penchée- Peinture écaillée sur la stèle – Pas d'entretien visible – <b>Concession expirée le 12 août 1997</b>
N° 640 – BUJOSA/ FEUGERE	N°46	BUJOSA Suzanne née FEUGERE M BUJOSA Jacques	Croix en bois cassée – Sépulture penchée – Pas d'entretien visible – <b>Concession expirée le 24 février 1992</b>
N°734 – FREMONDIERE	N° 49	FREMONDIERE Anita	Traces de mousse – Pierre noircie - pas d'entretien visible - <b>Concession expirée le 20 mars 2014</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603919-20210511-LISTE-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/05/2021

Publication : 11/05/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A La Londe, le 11 mai 2021

Le Maire-Adjoint,

Jean-Paul LOISON